



Le ministre des enseignements secondaire dénonce le monnayage dans les établissements scolaires et entend bien passer à la vitesse supérieure.

Depuis sa prise de fonction le 2 octobre 2015 au ministère des enseignements secondaire, Jean Ernest Ngalle Bibehe a pris des mesures fortes pour assainir son environnement. Il vient par ailleurs de mettre en garde les acteurs de ce secteur contre toute tentative de monnayage dans les établissements scolaire, ceci quelques jours seulement après la reprise des classes.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

CABINET

REPUBLIC OF CAMEROUN
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

CABINET

LETTRE N° 3468/17/MINESEC/CAB

Yaoundé, le 29 2 SEPT 2017

LE MINISTRE
À
MESDAMES ET MESSIEURS
LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DES ENSEIGNEMENTS

Objet : **MONNAYAGE DES RECRUTEMENTS.**

MESDAMES ET MESSIEURS

Il me revient que les pratiques de monnayage ont cours dans les établissements scolaires relevant de votre ressort territorial.

Tout en dénonçant cette manière de faire qui relève d'une autre époque et contre laquelle je m'insurge fortement depuis ma prise de fonction au Ministère des Enseignements Secondaires,

J'ai l'honneur de vous informer que des sanctions disciplinaires sévères seront prises à l'encontre de toute personne impliquée de près ou de loin dans ces pratiques qui ternissent l'image de notre système éducatif en même temps qu'elles sont un frein à son émergence.

Je vous enjoins de faire une large diffusion de la présente lettre et vous investit personnellement, en collaboration avec les délégués départementaux pour éradiquer ce fléau.

Copie :

- IGS/MINESEC ;
- DESG/DESTP/DEN



Jean Emmanuel Moukoko Ngalé Bikié

